

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 20 novembre 2020 – A partir de 12h30 (à l'issue des travaux du matin du PRBC/ARCCC)

- ❖ La séance plénière se tient de manière mixte (présentiel et en visioconférence).
- ❖ Seul.e.s la Présidente, les président.e.s des groupes politiques (ou suppléant.e.s) et les membres du Gouvernement sont présent.e.s dans l'hémicycle. Le port du masque est obligatoire, en ce compris lors des prises de parole.
- ❖ Les autres député.e.s assistent à la séance en visioconférence et peuvent intervenir dans les débats.
- ❖ Les votes se font à distance.

Ordre du jour

1. Communications

2. Examen des projets et des propositions

2.1. Projet de décret accordant des pouvoirs spéciaux au Collège de la Commission communautaire française dans le cadre de la pandémie de Covid-19 (*sous réserve*) doc. 29 (2019-2020) n° 1

- Rapporteur : à désigner
- Discussion générale
- Discussion des articles

3. Vote

des points dont la discussion est terminée, à l'issue des travaux.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21